

Profitez d'un
remboursement
en **48** heures
avec les services
électroniques!

ssq.ca/acces

accès

SSQ Groupe
financier

Les valeurs à la bonne place

Note : Dans ce dépliant, SSQ désigne SSQ, Société d'assurance-vie inc. Les protections varient d'un contrat d'assurance à un autre. Pour connaître les produits et les services couverts spécifiquement par votre contrat, veuillez vous reporter à la documentation relative à votre assurance.

DV4594F (2015-08)

Les services
électroniques



*La bonne façon
de réclamer!*

accès

SSQ Groupe
financier

Les valeurs à la bonne place

Obtenez un remboursement en **48 heures** avec les services électroniques de SSQ!

Inscrivez-vous

- Rendez-vous au ssq.ca/acces.
- Choisissez la section **Nouvel utilisateur** et sélectionnez le bouton **Inscription**.

Réclamez sur le Web

- 1** Rendez-vous sur le site **ACCÈS | assurés** et entrez votre code d'utilisateur et votre mot de passe.
- 2** Sélectionnez **Faire une réclamation** dans la section **Réclamer en ligne**.
- 3** Choisissez le soin pour lequel vous souhaitez réclamer et suivez les étapes.



Réclamez avec votre téléphone intelligent

Vous possédez un appareil intelligent de type iPhone ou Android?

Téléchargez gratuitement l'application SSQ Services mobiles : ssq.ca/mobile.

Utilisez les services électroniques de SSQ pour réclamer et bénéficiez d'un remboursement en moins de 48 heures!*

* Pour bénéficier d'un remboursement en 48 heures, vous devez être inscrit au dépôt direct. Le remboursement en moins de 48 heures est offert pour la majorité des soins couverts.

Recevez votre remboursement

À partir de la page d'accueil du site ACCÈS | assurés, inscrivez-vous au **dépôt direct** :

- Cliquez sur **Préférences** dans le menu du haut.
- Sélectionnez la rubrique **Adhésion au dépôt direct**.
- Suivez les instructions pour vous inscrire. Ayez un chèque personnel en main afin de fournir vos coordonnées bancaires.

Profitez également des nombreuses autres fonctionnalités offertes sur le site ACCÈS | assurés :

- Vérifiez vos coordonnées
- Faites votre changement d'adresse
- Effectuez un changement de bénéficiaire
- Prolongez l'admissibilité de votre enfant à charge
- Commandez un relevé à des fins d'impôt
- Imprimez des cartes d'assurance SSQ additionnelles
- Simulez une réclamation afin de vérifier les frais admissibles pour certaines garanties

Et plus encore!

Le saviez-vous...

En vous inscrivant aux services électroniques, vous recevrez tous les deux mois, le bulletin *axé Santé* par courriel. De l'information utile sur la santé et sur votre assurance collective!